

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caisse d'Epargne renforce son engagement dans le sport, en signant un partenariat avec Piscine de Demain

Paris, le 2 avril 2025

Caisse d'Epargne, banque du sport et acteur majeur du financement des infrastructures sportives en France, annonce un soutien renforcé aux piscines publiques à travers un partenariat avec Piscine de Demain. Ce partenariat vise à moderniser les équipements aquatiques gérés par les collectivités locales et à promouvoir la transition environnementale.

Caisse d'Epargne et Piscine de Demain s'associent pour accompagner la transition écologique des collectivités



Isabelle Brouté, directeur du Développement de la banque du développement régional Caisse d'Epargne et Anthony Martinez, directeur général en charge des partenariats et du label de la Piscine de Demain

Premier financeur privé des infrastructures sportives en France¹, Caisse d'Epargne soutient activement des projets de construction, de rénovation et d'extension d'infrastructures sportives gérées par les collectivités locales et établissements publics partout en France.

Les Caisses d'Epargne régionales proposent aujourd'hui une approche globale aux collectivités territoriales, incluant pour le domaine sportif l'aide à la recherche de subventions, des prêts relais, ainsi que des financements à long terme, avec une enveloppe BEI dédiée à la rénovation des infrastructures sportives. Elles apportent également leur expertise en performance énergétique pour les constructions et rénovations de piscines, tout en facilitant le respect des contraintes réglementaires, ce qui permet d'allier sport et transition durable.

Caisse d'Epargne et Piscine de Demain, acteur pionnier dans la promotion des pratiques durables pour les piscines publiques depuis plus de 18 ans, s'associent pour renforcer leur expertise commune et leur capacité d'action. Ce partenariat vise à aider les collectivités locales à concevoir et à rénover des installations qui répondent aux besoins d'aujourd'hui tout en anticipant ceux de demain. Concrètement, il permet aux Caisses d'Epargne d'approfondir leur compréhension du marché des piscines publiques et de mobiliser les meilleures expertises en matière d'innovation, de technologie et de durabilité environnementale, au bénéfice direct de leurs clients. Elles pourront aussi s'investir dans les rencontres régionales organisées par Piscine de Demain avec les acteurs clés de l'écosystème aquatique en France, et partager leur savoir-faire en matière de solutions de financement.

A travers ce partenariat, Caisse d'Epargne et Piscine de Demain contribuent à ce que les Français puissent accéder à des infrastructures sportives de qualité, accessibles et adaptées à leurs besoins, dans leur région. C'est plus largement pour Caisse d'Epargne en tant que banque de sport, l'occasion de participer au dynamisme des territoires, fidèle à sa mission d'être un acteur de proximité, utile et engagé.

La rénovation des piscines, un engagement durable utile à tous

Les piscines publiques occupent une place importante en France. En 2023, elles représentent la deuxième activité favorite des Français, avec 53 % de la population fréquentant ces établissements et 27 % pratiquant la natation régulièrement. Actuellement, on recense environ 4 200 piscines dans l'Hexagone. Cependant, la majorité de ces infrastructures sont vieillissantes : 85 % des piscines ont plus de 25 ans et seulement 20 % ont été créées après 2000. De plus, plus de 50 % des travaux de rénovation ont eu lieu avant 2020, soulignant l'urgence de moderniser ces équipements².

La modernisation des piscines est devenue un enjeu important pour les collectivités locales. En effet, ces infrastructures représentent entre 10 et 25 % de la facture énergétique d'une commune. Or, la rénovation globale d'une piscine peut permettre de réaliser des économies de 60 à 80 % sur cette facture.

Par ailleurs, dans 62 % des cas, les recettes générées par une piscine ne couvrent qu'à peine 15 % de son coût³. Les collectivités s'efforcent donc de revitaliser et de diversifier l'offre aquatique en intégrant des initiatives durables, comme l'utilisation d'énergies renouvelables et de matériaux écologiques, ainsi que des mesures inclusives, telles que l'aménagement d'installations accessibles et de programmes adaptés à tous. Ces initiatives visent à créer des environnements aquatiques respectueux de l'environnement et à garantir un accès équitable à ces espaces de loisirs de qualité.

Pour Isabelle Brouté, directeur du Développement de la banque du développement régional Caisse d'Epargne:

« En tant que banque coopérative régionale, engagée au service des territoires et du sport, Caisse d'Epargne est fière de soutenir la modernisation des infrastructures sportives en Région, avec un focus particulier sur les piscines publiques. Notre partenariat avec Piscine de Demain, illustre notre volonté de proposer un accompagnement sur mesure et des solutions de financement spécifiques pour aider les collectivités à rénover, moderniser et rendre durables leurs équipements. Ce partenariat reflète notre volonté de contribuer activement à l'accessibilité, à la durabilité et à la vitalité des infrastructures sportives locales, au service de toutes et tous ».

Pour Anthony Martinez, directeur général en charge des partenariats et du label de la Piscine de Demain :

« Un patrimoine aquatique dont on a pris soin et qui s'est adapté aux tendances grâce aux évolutions technologiques et au travail collaboratif peut devenir attractif. Lorsqu'il est devenu attractif sur son secteur et à l'échelle de son territoire d'implantation, alors, il est en position d'être transmis matériellement (la pierre) et immatériellement (les services) aux générations futures ».

1 source : BPCE

2 source : « Les piscines et Centres aquatiques combien ça coûte ? » - janvier 2023- AFIGESE – OFGL – ANGERS LOIRE METROPOLE

3 source : « Transformer durablement les territoires » - janvier 2024 – Banque des territoires

À propos de Caisse d'Epargne

Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 16,9 millions de clients (dont 4,4 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France et 4^e en Europe.

À propos de Piscine de Demain

Depuis plus de 18 ans, La Piscine de Demain accompagne les collectivités et entreprises du secteur aquatique en favorisant échanges et collaborations. Elle organise des événements, récompense l'innovation et les bonnes pratiques, et depuis 2022, promeut les initiatives durables à travers un Label dédié. Elle se positionne comme un phare qui permet d'éclairer la profession et de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux enjeux de demain. Fidèle à sa mission, Piscine de Demain organise des événements qui participent à créer un écosystème dynamique, inspirant et résolument tourné vers l'avenir du secteur aquatique.

Contact presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne Contact presse Piscine de Demain

Marine Robin : 06 11 66 78 17

marine.robin@bpce.fr



Anthony Martinez : 07 77 93 08 85

a.martinez@lapiscinededemain.com

